

BONJOUR MESDAMES ET MESSIEURS

En mon nom et au nom de tout le Conseil Municipal, je vous remercie d'être venus nombreux à ces vœux malgré cette neige attendue, certes, mais ô combien invalidante quand elle tombe en abondance.

Je vous prie de bien vouloir excuser ma première adjointe, Marie Claire Monnin, ainsi que son fils Antoine qui ont tous deux des obligations familiales aujourd'hui.

Pourquoi une cérémonie de vœux en cette année 2017 ?

Premièrement parce que nous arrivons à mi-mandat et que nous voulions faire un petit point sur ce qui a été réalisé.

Deuxièmement passer en revue notre année 2016 avec cette dominante de très fortes émotions qui justifiera à elle seule certains investissements nécessaires, voire obligatoires, **et enfin et surtout**, les choix et les décisions qui vont être pris en cette année 2017 seront très importants pour l'avenir de la Commune et nous voulions vous en informer avant de vous en présenter, **un tout du moins**, en réunion publique celui que l'on nomme : **l'AMO** (assistance à maîtrise d'ouvrage).

Je commence donc par le premier point :

Au niveau de la forêt : agrandissement de notre patrimoine avec 107 ares 86 rachetés à trois propriétaires différents pour la somme globale de : 27300 euros

Au niveau de l'assainissement : à la station d'épuration de la rue de Vierge, dossier mis en place par la municipalité précédente mais réalisé sur les années 2014-2015 coût :266660 euros ht

subvention : 97500 euros, emprunt :90000 euros sur 20 ans
autofinancement : 79160 euros.

A ce sujet j'aimerais rappeler, à ceux qui ne le sont pas, que le raccordement des particuliers est une obligation dans les deux années suivant la mise en place du réseau (qui pour Villeneuve est terminé) dans sa part collective, et que la compétence assainissement devrait passer en communauté de communes à compter du 1er janvier 2018. Quant à l'assainissement individuel dit SPANC qui est déjà dans la compétence de la CCA 800 depuis plusieurs années, sachez qu'une entreprise a été choisie pour mener à bien les missions de contrôle des installations d'assainissement.

Au niveau de l'eau : conduite nouvelle rue de la vierge englobée dans le budget cité en assainissement, réparation de beaucoup de fuites sur notre ancien réseau (place de la mairie /grande rue/rue de Pontarlier /rue des Tours et enfin remplacement de plusieurs vieux compteurs.

Au niveau des bâtiments communaux : réfection d'un logement locatif, changement des 2 chaudières à gaz de la cure pour de nouvelles plus économes, changement du lave-vaisselle de la salle des fêtes, de l'ordinateur au secrétariat, du surpresseur à la station.

Nos actions en faveur de la population :

Pour les plus jeunes : ont été mis en place gratuitement les

TPE (temps péri éducatif) sur notre RPI.

Pour l'ensemble de la population : un peu plus de convivialité suite à la création d'une commission animation (fortement demandée au début de notre mandat) qui s'est transformée par la suite en une association « la Vermicelloise » qui œuvre de belle façon à rendre notre village plus beau et plus animé, que tous ces membres en soient ici remerciés.

Pour les familles à venir : l'étude d'un lotissement communal de quelques maisons.

Le deuxième point que j'aborde est le focus que je veux faire sur cette année 2016, afin que reste une trace des événements..... et des gensqui ont fait l'histoire de Villeneuve et qui resteront dans les annales de la Commune.

Focus que je vous présente chronologiquement :

février -mars : accident de la route rue de salins, 3 jeunes impliqués, se terminant heureusement sans blessé grave.

mars 2016 : un jeune égaré est retrouvé sur la route de Pontarlier en état de choc.

avril : décès de notre Vivi Godard

juillet : décès de son papa Robert Godard

17 juin : bactérie dans notre eau : la consommation en sera interdite pendant presque une semaine.

fin juin : départ en retraite et déménagement de Mr Rigaud (directeur de l'Eveil pendant 18 ans) et habitant de Villeneuve où il était arrivé 18 ans plus tôt avec son épouse et ses 6 enfants.

juillet : visite de notre députée Me Annie Genevard.

août : mariage de Marie Girard et Arnaud Eme, là encore,

un début de feu nous a tous mis en émoi ; chaque participant se souviendra longtemps de la cérémonie religieuse de ce mariage.

août : nouvel accident de la route qui touche un jeune de Villeneuve et sa compagne.

sept-oct/ naissance sur place à Villeneuve d'un bébé mis au monde par le papa chez Me Bettinelli et Mr Frapporti habitants à la cure.

25 novembre : décès de Me Mareschal Emilienne, ancienne habitante de Villeneuve.

10 décembre : feu de la maison d'Alika Bertrand et Etienne Perreau place de la mairie.

16 décembre : le directeur du Château confirme le départ de la MAS et du foyer de vie (pour Pontarlier fin 2017)

Je terminerai ce focus sur une citation :

La vie, c'est comme un arc en ciel, il faut de la pluie et du soleil, pour en voir les couleurs.

Je passe maintenant au troisième et dernier volet de mon intervention qui concerne les projets futurs.

Le projet prioritaire de cette année 2017 sera la réalisation de la réfection de la rue de la Vierge inscrite au budget 2016 mais qui a pris du retard suite à une attente de notification de subvention exceptionnelle du département représentant environ 20000 euros. Le projet a été représenté à la DETR et toujours en attente de notification sans laquelle nous ne pouvons lancer la réalisation.

Merci aux habitants de la rue de la vierge pour leur patience.

Depuis notre élection, après l'attente de plus d'animation

dans le village , le point sur lequel nous avons été le plus souvent interpellé par les habitants fut : **la sécurité routière.** Après plusieurs réunions sur le terrain et rencontres avec la DDT il est apparu que la meilleure approche serait de monter avec le département une demande d' AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) dont vous devez commencer à entendre parler.

Cette AMO consiste à établir, dans un premier temps, un cahier des charges dans lequel nous avons mis tous les éléments d'amélioration et de sécurisation ainsi que la création d'un lotissement, que nous envisagions pour notre commune.

Un bureau d'études « au delà du fleuve » de Montfaucon a été choisi sur appel d'offres afin de nous présenter une vue globale de nos attentes et plusieurs scénarii.

Une fois que ces scénarii seront plus concrets nous passerons à la phase de présentation sous forme d'une réunion publique, afin que vous puissiez donner votre avis. Dès que tous auront apporté leur suggestion, un plan final sera élaboré, puis viendra le temps de l'estimation des coûts et enfin le phasage des opérations dans l'ordre de nos priorités, bien sûr, mais également dans l'ordre des possibilités financières de la commune.

Je vous évoque rapidement les lieux concernés :

en **SECURISATION ROUTIERE**

* RUE DE SALINS/ RUE DE PONTARLIER départementale qui est dangereuse du fait de la vitesse et également au niveau des trois carrefours en patte d'oie qui sont dangereux et qui ne sont plus adaptés

aux normes.

* RUE DES TOURS/RUE DU STADE : faire ralentir les automobilistes.

* GRANDE RUE : sécurisation des piétons devant l'Eveil, le château, l'école.

*PLACE DE LA MAIRIE : aménagement de la place pour un meilleur partage de l'espace entre voitures, piétons, bus scolaires, parking et rendre cette place plus conviviale.

*RUE DE L'EGLISE : parking pour l'église

*RUE DE VILLERS : sécurisation du carrefour
et enfin :

création d'un **LOTISSEMENT COMMUNAL** de plusieurs maisons rue de l'église.

Il me reste dans les projets à vous parler du départ de la MAS « le Château » qui comme je vous l'ai déjà dit plus tôt, sera effectif, en fin d'année 2017.

Notre village perdra une partie de sa population (30 personnes) mais également une partie de l'effervescence qu'induit cette activité (arrivée et départ des employés, ballade dans le village des résidents), ainsi que le fort partenariat développé avec le périscolaire ces deux dernières années.

Par le biais des CVS (conseil de la vie sociale de la MAS et de l'Eveil) où un représentant de la commune est invité une fois par trimestre, j'ai pu suivre et rapporter en conseil les raisons tout à fait compréhensibles évoquées pour justifier ce départ : bien-être des résidents, accès facilité à des soins nécessaires, meilleures conditions de travail pour

les employés, il n'en reste pas moins que le cadre et l'ouverture sur le village offert par Villeneuve sera très certainement regretté par tous (employés, parents de résidents et résidents.)

Du moment où ce départ est validé par toutes les instances , il apparaît opportun de mener une réflexion sérieuse sur les propositions que nous pourrions faire à l'association d'hygiène sociale du Doubs pour ce bâtiment, car il ne vous a pas échappé que, Villeneuve, tout comme chaque commune de France a obligation de mettre ses bâtiments recevant du public en accessibilité (mairie, école , salle des fêtes, église , cimetière et même les vestiaires du stade) .

D'autre part, l'inspection académique, en 2015, avait mandaté le Président de la CCA 800, qui a 50% de la compétence école, je vous le rappelle, à informer les maires des 3 communes du RPI que ne serait plus toléré une école par village, avec pour raison donnée : plus d'instituteur esseulé et nous demandait donc un regroupement sous un même toit.

L'association d'hygiène sociale du Doubs, propriétaire du bâtiment, par la voix de son directeur général et par la voix des 2 directeurs successifs de la MAS , est ouverte à toute forme de proposition de notre part : achat , location, mise à disposition ou que sais-je encore.

Me voilà arrivée au bout de ma présentation et comme vous venez de l'entendre, l'année 2017 est une année charnière pour notre commune en matière de décisions qu'il faudra prendre.

En parlant de décision à prendre, beaucoup d'entre vous ont

connaissance de mes problèmes de santé et s'inquiètent peut être du suivi de tous ces dossiers. Sachez que, quoiqu'il arrive, j'ai toute confiance dans les adjoints et les conseillers pour mettre en œuvre les décisions qui auront été prises.

Je tiens à rajouter que toutes vos réflexions et suggestions par rapport à ces sujets seront les bienvenues, que nous les recevions par téléphone, courrier ou mails.

Revenons-en aux vœux promis :

Que cette nouvelle année apporte à chacun d'entre vous les éléments essentiels à une belle vie

Paix, Bonheur, Amour et Santé